



COLLÈGE COOPÉRATIF
PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE

**Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire
et du Sport Région PACA**

Titre : Ouverture d'un Accueil Jeune à Kallisté

Document de validation de l'UC1-UC2

Note à la décision

DESJEPS Promotion 9

Présenté par Monsieur AKLIL Ali

Session : Mai 2018

Lieu de la formation :

COLLEGE COOPERATIF P.A.M.

Europôle Méditerranéen de l'Arbois, Bât Gérard Mégie, Avenue Louis Philibert,

BP 50 099, 13793 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Tél. (33) 4 42 17 03 00 - Fax (33) 4 42 21 26 11 - Courriel : collcoop@collcoop.org - www.collcoop.org

Centre associé : CREPS d'Aix en Provence

Je soussigné Monsieur AKLIL Ali, certifie que le contenu de ce document est le résultat de mon travail personnel.

Je certifie également que toutes les données, raisonnements et conclusions empruntés à la littérature sont exactement rapportées, citées, mentionnées dans la partie références.

Je certifie enfin que ce document, totalement ou partiellement n'a jamais été évalué auparavant et n'a jamais été édité.

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager le centre de formation, ni le directeur de mémoire.

Remerciements

A Frédérique MAS pour son aide et son soutien dans la construction de cette Note

A Antony FAYADA caméraman de l'Association « les films du Cyclope » pour la conception de la vidéo « témoignage des jeunes »

A l'ensemble des collègues de formation pour leur coopération

A l'équipe du collège Coopératif et aux intervenants de la formation

Table des matières

Remerciements.....	i
Table des matières.....	iv
Avant Propos.....	v
Chapitre 1 Introduction	1
Chapitre 2 Diagnostic du Territoire	2
2.1 La population jeune de « Notre Dame Limite ».....	2
2.2 La population de la cité Kallisté : Territoire du projet	3
2.3 Offres de services existantes pour les jeunes sur le territoire de Kallisté	5
2.3.1 Offres de services parallèles « illicites »	6
2.4 Synthèse et analyse : La problématique de l'occupationnel des jeunes	7
Chapitre 3 Développer un accueil de jeune du type des Bourrely à Kallisté ?... 9	
3.1 Présentation du fonctionnement de l'accueil jeune des Bourrely	9
3.2 Opportunités, faiblesses, forces et menaces du dispositif : accueil jeune	9
3.3 Relation Partenarial	10
Chapitre 4 Ressources Humaines et Financières.....	13
4.1.1 Analyse du Compte de résultat : les produits et charges d'exploitation.....	14
4.1.2 Analyse du Bilan	18
4.1.3 Les Budgets Prévisionnels : De l'Action et de la Structure.....	20
4.2 Ressources Humaines	24
Conclusion.....	27
A ANNEXES	28

Avant Propos

A 17 ans je débute une formation BAFA (brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur), qui m'amène à travailler en vacation auprès d'enfants de 8 à 12 ans au sein du centre social Plan D'Aou dans le 15^{em} à Marseille. Le mois d'août, je travaille en tant qu'animateur auprès de jeunes de foyers de toutes les régions de France, regroupés en centre de vacances avec l'association ALER (Association de Loisirs d'Études et de Recherches) situé en Dordogne.

En 1994 je postule et j'obtiens un contrat CES (Contrat Emploi Solidarité) au centre social les Bourrely, avec pour mission de gérer une équipe de Basket ball féminine, et en parallèle de développer des animations auprès du public jeune 12-17 ans.

En 1995 la structure me propose un contrat CEC (Contrat d'Emploi Consolidé) sur 5 ans, pendant lesquels je développe le secteur jeunesse tout en me formant au métier de l'animation : DEFA (Diplôme d'État relatif à la Fonction d'Animateur 3^{uc} validé GAO /gestion des Administration et Organisation, ESA /environnement sociale de l'Animation, et PRH /Pédagogie des Relations Humaines)

En 2000, j'accepte un nouveau contrat : Adulte Relais, dans la même structure avec un CDI dans le même temps. Ayant pris de l'assurance, et de l'expérience, je développe le secteur jeune en m'appuyant sur un gros tissu partenarial, ce projet me permet de renforcer les liens avec le public jeune et de mettre en place des actions transversales avec le secteur famille. Pendant cette période j'obtiens le BEATEP (Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire en VAE).

Mon poste actuel :

Je suis toujours employé au centre social les Bourrely dans le 15^è arrondissement de Marseille, où j'occupe un poste de responsable de secteur jeunesse 12-25 ans. Mon rôle est de mettre en place différents niveaux d'interventions : actions de loisirs lors des temps libre (projets de loisirs, départ autonome, séjours, animations

sportives, ..), accompagnement à la scolarité (aides aux devoirs des collégiens et lycéens et réunions de suivi avec les établissements du secteur), orientation de certains jeunes vers des partenaires existants comme les éducateurs spécialisés pour des suivis individuels, ou les dispositifs d'accompagnement à l'emploi tels que les MOVE (Mobilisation Orientation Vers l'Emploi) ou encore les missions locales, Pole emploi...et aussi, un temps de travail très important à mon sens, qui est le travail en soirée et les week-end auprès de ce public jeune.

Depuis mon entrée en formation DESJEPS, le conseil d'administration et le directeur, m'ont confié une mission d'adjoint de direction qui consiste à accompagner les différentes tâches du directeur comme :

- le suivi des dossiers de bilans d'actions (rapports d'activités et rapports financiers)
- l'écriture des dossiers de demande subvention
- l'élaboration en commun du budget prévisionnel de la structure et du plan de trésorerie

Cette mission me permet d'avoir un regard sur la pratique de direction du centre social.

La structure loi 1901:

Le centre social les Bourrely-Perrin, à été créer en 1970 par une association d'habitants (association familiale). Depuis, la structure s'est dotée d'une équipe de professionnels (directeur, responsables de secteurs d'activités, secrétariat, accueil cf l'organigramme en annexe). Le centre a obtenue un agrément CAF, et des subventions annuelles permettant d'intervenir sur le territoire, par le biais de projet en direction des habitants de la zone de vie social

Chapitre 1 Introduction

Introduction

Dans le cadre de ma Note d'Aide à la Décision, je vais vous présenter les étapes de mon travail qui m'ont permis d'aboutir à des préconisations et des perspectives concernant l'action « Ouverture d'un Accueil de jeune sur la Cité Kallisté ».

Dans un premier temps je vous présenterai le diagnostic du territoire de Notre Dame Limite, plus particulièrement concernant la population jeune de la cité Kallisté. Lors de ce diagnostic je mettrai en avant les offres de services proposés à ce public et la problématique de l'occupationnel des jeunes.

Dans un deuxième temps, je m'appuierais sur l'expérience du fonctionnement de l'accueil jeune des Bourrely, pour mettre en avant le « pouvoir d'agir » des jeunes, ainsi que les forces et les opportunités d'un accueil jeune en relation avec le tissu partenarial très présent sur la zone de vie sociale.

Dans cette note, je mettrai en avant les critères de faisabilité du projet avec le support des politiques publiques (Ministères de la jeunesse et des sports, la Caf), ainsi qu'une analyse des moyens financiers et humain à mobiliser.

En fin, j'expliquerai ce que m'a apporté ce travail de Note à La Décision dans le cadre de ma formation et dans mon poste actuel.

Chapitre 2 Diagnostic du Territoire

2.1 La population jeune de « Notre Dame Limite »

2 Diagnostic du territoire Notre Dame Limite : Les jeunes et leurs activités



Population : 12 446 Habitants

Densité : 3200h/km2

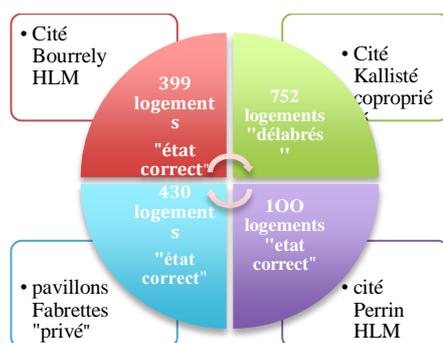
Le Territoire Notre Dame Limite est situé au Nord Ouest de Marseille, dans un arrondissement qui est limitrophe de 3 autres arrondissements de Marseille, le 3^{ème}, le 16^{ème} et le 14^{ème}. Il est aussi limitrophe de la commune de Septèmes –les-vallons à son extrémité Nord

Évolution du nombre de la population :

	2006	2012
Population totale 15 ^{èm}	75 325	80 808
Notre Dame Limite	10671	12 446

La population a augmentait de 16,6% en 7 ans, et la tendance ne diminue pas. Un tiers de l'augmentation de la population se trouve sur le territoire Notre Dame Limite

Habitat et cadre de vie :



Sur ce graphique, nous remarquons que la cité Kallisté, territoire concernant mon projet, a une situation d'habitat délabré. Par rapport aux autres cités du territoire.

2-1 : La Population jeune de « Notre Dame Limite » :

Sur le territoire nous constatons une population très jeune (quasiment 40 % 0-22 ans cf. tableau INSEE), avec très peu de réussite scolaire. De nombreux jeunes sur le

territoire sont déscolarisés ou ne suivent plus leur scolarité et 37% sont sans diplôme cf. tableau INSEE). Au niveau de l'habitat une partie du parc est vétuste et insalubre, d'ailleurs un plan de rénovation dans le cadre de l'ANRU (Agence National de Rénovation Urbaine) est mis en œuvre sur le territoire, nous y reviendrons plus loin dans ma note.

Population par tranche d'âge :

	0-19 Ans	20-39 Ans	40-59 ans	60-74 ans	74 et +
NDL	34,35%	27,93%	22,27%	10,74%	4,64%

Ces chiffres mettent en avant une population très jeune : **66% de la population** fait partie de la tranche 0-39 ans.

Éducation et formation (territoire du 15è source Wikipédia)

	Sans diplômes	BAC +3	Taux de chômage
Notre Dame Limite	2408 soit 37%	216 soit 3,35%	27,48%

Ce tableau indique la précarité ainsi que les difficultés scolaires que rencontre la population jeune dont 37% sans diplôme.

Ces données montre déjà les difficultés que rencontre la jeunesse sur le quartier Notre Dame Limite plus précisément sur la cité Kallisté.

2.2 La population de la cité Kallisté : Territoire du projet

L' ANRU, toujours d'actualité en 2017, a programmée un très vaste projet de démolition/reconstruction sur l'ensemble de la cité kallisté. Ce programme se confronte à une réalité de terrain qui pose de nombreux problèmes. En effet, le Parc Kallisté est une copropriété privée mais la ville de Marseille a décidé en complément d'un plan de sauvegarde (2000/2005) de s'engager sur un projet de rénovation urbaine. La situation d'endettement et de dégradation du bâti de certaines copropriétés ainsi que certaines conditions sociales et de vie de leurs occupants paraissent particulièrement alarmantes.

La Population de la cité Kallisté: 3040 HABITANTS

KALLISTE	HOMMES	FEMMES

0-14 ans	578	598
15-29 ans	308	359
30-44 ans	289	340
45-59 ans	144	142
60-74 ans	129	83
74 et+	32	38
TOTAL	1480	1560

Comme lors de mon analyse sur la population jeune du territoire Notre Dame Limite, on s'aperçoit aussi que plus de 60% de la population a moins de 29 ans, ce qui démontre une nouvelle fois une population très jeune sur la cité Kallisté.

La densité est 3553 /M2 contre 386/M2 sur le département

La mobilité y est très faible, durée d'occupation de l'habitat moyenne de 15 ans

L'Habitat de la cité Kallisté :

752 Logements, avec en majorité des familles composées de 6 personnes dans le foyer.

Dans le cadre du projet ANRU, le logeur Marseille Habitat va acheter 222 logements pour effectuer une réhabilitation et en parallèle la destruction pour d'habitations non réhabilitables.

Synthèse :

Avec toutes ces conditions de vie, la population de kallisté est en souffrance sur nombreuses problématiques (logements, emploi, santé, scolarité). Cela a des répercutions très importantes sur la vie de la population jeune de kallisté et avec à un impact négatif sur leurs projets individuels et/ou collectifs. Pour aider cette population jeune, des offres de services sont présentes sur la cité. Certaines offres sont encadrées avec des professionnels, d'autres sont moins cadrées et parfois illicites.

2.3 Offres de services existantes pour les jeunes sur le territoire de Kallisté

Le public ciblé est la tranche d'âge 14-20 ans majoritairement représentée en nombre (22% de la population total/ cf. tableau sur la partie du diagnostic).

Parmi les plus jeunes certains sont en échec scolaire et à partir de 15 ans apparaît des situations de déscolarisation, comme nous l'atteste les rapports d'absentéismes des collègues du secteur.

Les services existants :

Le centre social de Kallisté :

Cette structure met en place des projets collectifs en direction du public jeune. Elle participe à l'émancipation des jeunes, et impulse des actions favorisant leurs autonomie avec comme personne référente l'animateur de prévention du centre social.

L'éducatrice de prévention :

L'éducatrice de l'association ADDAP 13, intervient auprès du public jeune par le biais d'actions individuelles principalement (suivi des jeunes concernant leurs problèmes autour de la scolarité, de l'emploi, de l'administratif..) et d'actions collectives du type : chantier éducatif qui permet un tremplin vers l'emploi.

Un auto-entrepreneur :

Il s'agit d'un animateur qui intervient sur des animations sportives sur les plateaux sportifs de proximité. Cette personne met en place aussi des activités hors du quartier, tels que des week-ends sportifs.

Association Marseille Nord Handball :

C'est une association qui intervient sur la cité les mercredis après midi avec pour but de faire découvrir la pratique du handball aux jeunes.

Maison du citoyen :

Cette structure centralise les permanences administratives et juridiques de différents acteurs sociaux : les référents emplois Pôle emploi, les conseillers mission local, les référents du dispositif MOVE (Mobilisation Vers l'Emploi), les assistantes sociales CAF, cet espace représente un lieu ressource dont l'objet est de tenter de répondre aux différentes problématiques que rencontre la population.

Association de Médiation « ADELIE » :

Cette association organise sur le territoire une intervention de médiation urbaine

Centre de santé « château en santé » :

Ce centre de santé, nouveau sur le territoire, a pour but principal de répondre aux problématiques de santé que peuvent rencontrer les habitants du quartier. Ce lieu permet par ailleurs la mise en place de projets commun avec les acteurs de la zone de vie sociale (centres sociaux, association) et aussi de lutter contre les déserts médicaux.

Commerces de proximité :

Pharmacie, alimentation, bar, boulangerie, taxi phone... les jeunes se regroupent surtout devant le taxiphone et le bar du quartier. Les règles sont imposées par les gérants de ces commerces, avec parfois des difficultés d'incivilités voir de violence qui apparaissent.

Lieux de cultes :

Une mosquée (dans une cave) et une église évangélique trouvent leur place dans ce quartier. Nombreux sont les jeunes qui fréquentent ces lieux de cultes

Synthèse :

On constate une offre de services multiples et variés en direction de la population notamment pour le public jeune. Or ces interventions des professionnels et de différents acteurs du territoire (commerces, lieux de cultes,) ne sont présents qu'en journée de 9h à 18h aussi les jeunes n'ont pas de lieux à partir de 18h. Certains se rassemblent alors à proximité des lieux où les offres de services deviennent parallèles voir « illicites ».

2.3.1 Offres de services parallèles « illicites »

Réseaux de drogues :

C'est une organisation comme on peut trouver sur l'ensemble des quartiers du Nord de Marseille. Mais la spécificité des réseaux présents sur la cité Kallisté engendre énormément de violences physiques et malheureusement de plus en plus mortelles.

Les jeunes mineurs déscolarisés et livrés à eux mêmes sont des « bons éléments » pour les chefs de réseaux qui les persuadent facilement de travailler pour eux.

Ces trafics génèrent de plus en plus de règlements de compte sur une population très jeunes, le dernier en date était âgé d'à peine 16 ans (au 1 novembre 2017 il était toujours dans le coma après avoir reçu une balle à la tête).

Ces points de ventes permettent à des jeunes de travailler et d'avoir de l'argent assez facilement et pour certains cela représente une aide leur famille .

Le plus grand danger, c'est que ces réseaux attirent de plus en plus de jeunes qui sont scolarisés mais avec un équilibre fragile qui sont tentés par l'argent facile.

Ateliers mécaniques automobiles :

Ce sont tout simplement des points de services à la réparation de véhicules et nombreux sont les jeunes qui se rassemblent autour de ces points de service payants mais illicites car non déclarés.

Le principal soucis de ces points de services est de pousser les jeunes à aller chercher des pièces détachées par tous les moyens pour favoriser les réparations des véhicules.

Lieux favorisant le squat :

Deux types de lieux de squat sont présents. :

Des caves au bas des immeubles, où des jeunes de 13-17 ans se regroupent pour passer le temps ensemble dans ces caves pour passer le temps sans règles établies, hormis l'influence des leaders du groupe, parfois et même souvent négatives puisque cela entraîne vers des actes déviants, favorisés par l'oisiveté de certains jeunes.

L'autre lieu de squat se situe sur l'espace public mais bien identifié sur la cité. On y retrouve des groupes de jeunes un peu plus âgés 16-25 ans, qui consomment souvent alcool et cannabis pour passer le temps. Les phénomènes d'oisiveté et le manque d'espoir sur leur avenir les conduisent aussi vers des actes déviants.

Synthèse :

Les offres de services parallèles et illicites, démontrent que le public jeune se met en danger. En effet, l'oisiveté de certains jeunes les conduit directement vers ces lieux non encadrés et sans règles, avec l'absence de valeur éducatives. Ce sont aussi des espaces de non droit, sans laïcité et loin des valeurs de la république. Cela remet en question la problématique de l'occupationnelle du public jeune.

2.4 Synthèse et analyse : La problématique de l'occupationnel des jeunes

De façon globale, les jeunes de la cité Kallisté ont soit une occupation en journée (scolarité, formation pour certains) soit certains sont pris en charge par des intervenants professionnels (éducateurs, animateur centre social,..) toujours en journée.

Malgré tout, certains sont happés par les réseaux de drogues.

Par contre en soirée les différents acteurs associatifs sont absents. Restes donc pour ces jeunes soit les commerces de proximités encore ouvert (taxi phone, pizzeria, bar), soit les lieux d'offres de services illicites.

En soirée, à partir de 18h, il serait opportun de réfléchir à une solution afin de permettre le rassemblement de ces jeunes dans un lieu repéré avec un cadre, des règles, des valeurs éducatives, un règlement intérieur...

Ce lieu permettrait dans un premier d'offrir un espace légal pour que les jeunes se rassemblent tout simplement.

En prenant comme exemple le fonctionnement de l'accueil effectué sur la cité Les Bourrely

Chapitre 3 Développer un accueil de jeune du type des Bourrely à Kallisté ?

3.1 Présentation du fonctionnement de l'accueil jeune des Bourrely

En annexe, vous trouverez le projet de l'accueil jeune des Bourrely. Ce projet part d'un constat sur des problématiques rencontrées par la population jeune sur la cité des Bourrely, et comment nous sommes arrivés à mettre en place un accueil jeune avec l'aide d'un diagnostic partagé de l'ensemble des partenaires du territoire. Un des points forts de ce projet, est la réussite du fonctionnement d'un accueil avec les objectifs fixés clairement : favoriser l'accès et les pratiques culturelles pour tous, mobiliser les publics et favoriser l'entraide à partir de projets collectifs, favoriser la mixité, la socialisation et développer l'animation de quartier. Après deux ans de fonctionnement, les jeunes ont pris le relais et assure l'ouverture de ce local en soirée (voir explications en annexe « d'une participation vers un pouvoir d'agir »).

Tous ces points me permettent de dire qu'il est possible d'inciter d'autres structures à envisager les ouvertures d'accueil de jeunes en soirée et la nuit. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de présenter ce projet lors du colloque organisé par l'Association Médiation Nomade le 27 juin 2017, au théâtre du merlan et où étaient présent à la fois les institutions (la DJSCS/ direction de la jeunesse et cohésion sociale), mais aussi les professionnels intervenant sur le travail de nuit. Cette prise de parole et les explications des modes d'ouvertures du local jeune ont permis de nous mettre en avant comme « bon exemple » à suivre par l'ensemble des protagonistes présents ce jour là.

Fort de toutes ces données et expériences, je ne vois donc aucune restriction à proposer l'ouverture d'une annexe sur le quartier Kallisté. Au regard des différentes problématiques sociales des jeunes sur cette cité, je préconise la mise en place d'un accueil en m'appuyant sur l'expérience de l'accueil des Bourrely, et dire que cela peut être transposé sur la cité Kallisté.

3.2 Opportunités, faiblesses, forces et menaces du dispositif : accueil jeune

Menaces	Opportunités	Forces	Faiblesses
---------	--------------	--------	------------

<p>- lieux pouvant accueillir les jeunes sans règles et sans règlement (rapport à la loi, respect d'autrui) comme les bars a chicha ou snack</p> <p>- cages d'escaliers pouvant être un point d'accueil formalisé par des jeunes.</p> <p>- lieux appropriés par les réseaux de Dealeur</p>	<p>- Partenariat présent en soirée</p> <p>- bénévoles accompagnant l'action</p> <p>- financement par les services financiers</p> <p>- les différents partenaires comme les centres sociaux de la zone et les habitants atteste de l'importance à accueillir les jeunes en soirée</p> <p>- expérience de l'équipe du centre social ;</p> <p>Ouverture d'un espace Santé sur Kallisté</p>	<p>Accueil existant d'un al de jeune ouvert en soirée</p> <p>- moyens humains formés pour accueillir les jeunes</p> <p>- Association de jeune qui prend le relais d'ouverture la nuit</p> <p>superficie et aménagement du local (120 m2- permettant un bon accueil des jeunes</p> <p>-règlement intérieur respecter par les utilisateurs du local jeune</p>	<p>habitants parfois excédés par les bruits causés par l'accueil des jeunes en soirée</p> <p>-animateurs référents en contrat aidés et non renouveler</p> <p>-manque de financement pour avoir des moyens humains supplémentaires malgré le financement d'action par les financeurs</p>
--	---	---	---

Synthèse :

Les menaces comme les lieux investis par des organisations illicites, les faiblesses comme le sentiment d'impuissance des habitants faces aux incivilités et aux bruits causés par certains jeunes sont très présentes sur le secteur. Aussi en s'aidant des forces et l'expérience du fonctionnement d'un accueil jeune existant sur la zone, les associations qui prennent le relais , ou encore grâce aux opportunités comme le partenariat très présent sur la zone de vie social nous pouvons réfléchir à une ouverture d'un deuxième accueil jeune. En effet, le tissu associatif et le travail avec les partenaires constituent en grande partie la réussite du travail auprès de la population jeune.

3.3 Relation Partenarial

Le centre social de Kallisté

Lors d'un entretien avec le directeur du centre social kallisté sur les problématique et la

proposition de l'action :

Il m'informe qu'il est en accord avec la faisabilité d'ouverture d'un accueil de jeune sur son territoire d'intervention par une autre structure que la sienne. De plus, il mettra en place des temps d'intervention de son animateur de prévention sur l'accueil de jeune. Il est prévu que le directeur et moi-même mettrons en place des réunions de suivi du projet sous forme de comité de pilotage ou seront présents les partenaires financiers CAF, CEJ (service Contrat Enfance Jeunesse et les partenaires de terrains).

Forts de tous ces soutiens, je suis convaincu de l'apport considérable que constituerait l'ouverture de cet accueil jeune sur la cité voisine (la Cité Kallisté) cité où nombreux jeunes sont accueillis au sein du local existant au Bourrely.

Les acteurs intervenant sur la zone de vie sociale

- Réunions avec les partenaires de terrains pour dégager les pistes de travail
- des échanges avec les techniciens de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) des bouches du Rhône, m'ont permis de mettre en avant les différents témoignages des habitants, et nous avons une vision commune qui est de continuer le travail important auprès de ces jeunes notamment accueillir les jeunes du secteur. Je dois mettre en place des réunions pour dégager des pistes de travail et la mise en place de convention pour un éventuel accueil de jeune sur la cité Kallisté.

Seront associés à ces réunions de travail, les centres et les associations de la zone d'habitation, les éducateurs de prévention. Il est très important d'impliquer ces partenaires de terrain pour un meilleur diagnostic, et les éventuelles formalités d'ouverture de ce nouvel accueil de jeune sur le secteur.

- Recensement des locaux vacants (écoles, lycées, collèges, piscines, gymnases).
La structure santé qui ouvrira en 2018, présentée précédemment dans mon diagnostic, est une possibilité d'accueil jeune, mais je pense aussi qu'il faille recenser les possibles accueils (même ponctuels), pour les jeunes comme par exemple il y a les horaires d'ouverture des piscines du secteur en soirée, les créneaux des installations du type gymnase aussi, afin de permettre même une fois par semaine, d'instaurer des animations sportives.
- Rapprochement des structures existantes sur le secteur, Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire (présence des partenaires de terrain, en soirée)

- Lors de la présence des jeunes accueillis, il serait bénéfique que les structures existantes sur le secteur viennent se présenter et expliquer leurs travail , par exemple que la mission local vienne expliquer l'aide qu' elle peut apporter auprès du public 16-25 ans, que les éducateurs viennent expliquer qu'ils peuvent accompagner les jeunes dans leurs démarches, que les personnels des centres sociaux viennent expliquer les différents programmes qu'ils proposent à l'année auprès du public jeune, les travailleurs santé pour expliquer leur travail sur les conduites à risque ainsi que la psychologue du CMP Saint André .

Synthèse :

Toutes ces forces présentes sur le territoire permettent un travail commun auprès du public jeune, et ensemble nous pourrons dégager les meilleurs pistes et les plus adaptées pour une création d'un accueil jeune sur la cité Kallisté. Ce sont des prérequis permettant la mise en place de ce projet.

Chapitre 4

Ressources Humaines et Financières

Dans cette partie j'exposerai et commenterai dans un premier temps, les documents financiers de la structure. Le choix s'est porté sur l'analyse des comptes de résultats et bilans sur trois années 2014,2015 et 2016. Je mettrai l'accent sur l'analyse des produits et charges d'exploitation concernant le compte de résultat, et concernant le bilan je ferai une analyse du Besoin en fond de roulement, du fond de roulement et la trésorerie.

Puis une explication sur le budget prévisionnel de l'association en m'appuyant sur deux grands postes :

- Pour les produits : le calcul de la PSO (prestation de service ordinaire)
- Pour les charges : le calcul de la masse salariale

Enfin, une explication concernant les ressources humaines de la structure en expliquant :

l'organigramme et les différents secteurs d'activités, avec les outils de management de l'équipe.

En avant propos, un historique de la situation de redressement financier de la structure.

L'Association en redressement judiciaire :

Lors de l'été 2012, la structure n'a pu faire face à des règlements des salaires, et de certains paiements de prestataires. Ceci est dû à des dettes cumulées depuis nombreuses années. De ce fait, le conseil d'administration a fait la démarche auprès du tribunal pour demander une cessation de paiement.

Suite à cette demande, un mandataire judiciaire a été nommé, et a pris « en main » la gestion de la structure pour une période d'observation de 6 mois.

Après avoir payé les salaires par le biais du Fond de national de garantie des Salaires (FNGS), durant cette période d'observation le mandataire a analysé la situation financière de l'association, et à dégagé des pistes de travail en concertation régulière avec les partenaires

financiers (CAF, Vile, État, Région, Département) qui ont confirmé leur soutien financier avec des subventions exceptionnelles.

La conclusion étant que la structure est viable, avec ce soutirent important des financeurs, d'autant plus qu'il n y avait pas lieu de procéder à des licenciements de salariés, seulement 53% de masse salariale sur le budget globale de la structure.

Suite à ces différents constats, le tribunal a accordé un plan de continuation d'une période de dix années, avec un montant total à rembourser de 168 000 Euro soit des mensualités de 1400 euro.

Ce plan est un privilège pour la structure, car il permet de continuer le travail sur le quartier, et de garder l'ensemble des salariés.

A ce jour, l'association rembourse le plan en dégageant des excédents, soit 19000 € en 2016

4.1.1 Analyse du Compte de résultat : les produits et charges d'exploitation

A) Les produits d'exploitation

Exposons tout d'abord le mode de financement de la structure

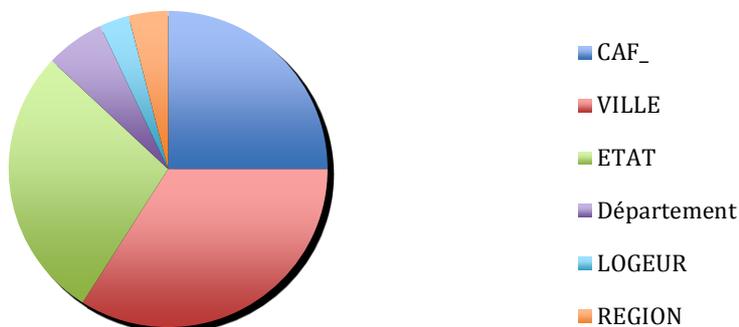
- Financement dans le cadre de la Convention Cadre :
- Financement de Droit Commun
- Financement Politique de la Ville

Ci-dessous un tableau récapitulatif des différents modes de financements avec les noms des dispositifs.

Partenaires	Convention Cadre	Dispositifs	Financements droit commun	Politique de la Ville
CAF-CNAF	Fonctionnement		AVE,LEA,,PISL,A CF REAP,CLASS,	
Ville	Fonctionnement		VVV, Objectif Jeunes, CEJ, Projet jeune citoyens,	Projet spécifique
ETAT	Fonctionnement	DDCS, cellule VVV, ASP,ANCV,	Projets spécifiques (ASP=contrats aidés)	Projet spécifiques
Conseil Régional	Fonctionnement (jusqu'en 2017)	Vie associative et sports	Projets spécifiques	Projets spécifiques
Conseil départemental	Fonctionnement	Vie associative, VVV	Projets spécifiques	Projets spécifiques
Logeur			Projets spécifiques	

Le niveau de soutien des financeurs n'est pas égal. Comme l'indique le schéma suivant, on peut s'apercevoir que la CAF et La Ville et l'État sont des financeurs très importants pour notre structure, en totalisant 87% des subventions d'exploitations

Subventions d'exploitation



Année 2016 : total des subventions d'exploitations 542 599

CAF : 136365 euro soit 25%

Région : 18000 euro soit 3,3%

Ville : 185150 euro soit 34%

Logeur : 15650 euro soit 2,8%

État : 151310 euro soit 28%

Département : 36124 euro soit 6,5%

Les **produits d'exploitation**, sont composés des subventions d'exploitation 75% du budget et de ressources propres et les participations des usagers, prestations ordinaires PSO 25%

Produits d'exploitation		
2014	2015	2016
908 344 €	903 237 €	775 401€

Les produits d'exploitation sont en diminution de 2015 à 2016.

Subventions d'exploitation		
2014	2015	2016
655 316 €	678 244 €	542 599 €

En 2016 nous avons mis fin aux actions TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ce qui explique la forte baisse en 2016 des subventions d'exploitation (moins 80 K euro concernant les subventions TAP).

Face à une baisse globale des enveloppes publiques, et afin d'accomplir pleinement nos missions nous avons été dans l'obligation de nous tourner vers d'autres sources de financement. En effet, depuis 2016 nous répondons à divers appels à projets de financeurs privés tels que la Fondation de France, CGM CMA, Fondation VINCI

B) Les charges d'exploitation

Nous observons une baisse constante des montants des charges d'exploitation.

Charges d'exploitation		
2014	2015	2016
924 735 €	835 196 €	734 372 €

Ces postes sont composés essentiellement des achats correspondant aux consommations intermédiaires comme les prestataires extérieurs et des salaires et charges.

Ces baisses de charges sont dues à une gestion rigoureuse sur les lignes de charges travaux et façons ainsi que achats alimentation où les montant ont été réduit considérablement et aussi sur les postes de charges du personnel :

Les salaires et charges

	2014	2015	2016
Personnel et charges	481 500 €	465 540 €	389 433 €

La masse salariale est en diminution depuis 2016 cela est dû au non remplacement du poste à mi-temps secrétariat, ainsi qu'au non renouvellement de certains postes en contrats aidés comme les 3 contrats avenir, la masse salariale représente 51% du budget global soit en exemple pour 2016 389 433euro sur un total de 775401 euro (cf. compte détaillé 2016).

4 .1.2 Analyse du Bilan

Calcul année 2016 :

FR= (fond pro+prv ris+prov char-immo) 17,8+35,3+18,6 – 28,5= 43,2K

: BFR = (Ac cir – dispo) – pass circ –empr bancaire) (269,8-25,2)- (227,1-16,4)= 33,9k

Trésorerie = fr-bfr = 43,2-33,9 = 9,3 K

	FOND DE ROULEMENT	Besoin en Fond de Roulement	TRESORERIE
2016	43,2 K	33,9 K	9,3K
2015	33,3K	70,5 K	- 37,2K
2014	27,8 K	73,5 K	- 45,7K

Contrôle des disponibilités = pour 2016 : (dispo) 25K – (emprunt bancaire)16,5 = 8,5K

Avec ces premiers indicateurs, on se rend compte de la santé financière « très fragilisée » de la structure. En effet, suite à une demande de cessation de paiement en 2012 comme expliqué dans l'avant propos, la structure s'est vue accepter en 2013, un plan de financement sur 10 années (remboursement de 16 800 soit une dette à rembourser de 168 K). La trésorerie n'étant pas suffisante, et pour faire face a un besoin en fond de roulement (cf. tableau ci dessus) la structure fait face depuis 2014 à des Dailly.

Analyse du FR au passif:

On peut s'apercevoir que le résultat de la structure est en augmentation depuis 2014 (1,3K à 19,4K en 2016). Les réserves et report à nouveau reste négatifs, (dû à la cessation de paiement) mais en amélioration chaque année. Les dettes de la structure diminuent (dû en grande partie aux remboursements des annuités du plan de financement). Les provisions pour risques et charges ne sont pas en évolution. Concernant les subventions d'investissements, pas de nouvelles subventions constatées

Synthèse de l'analyse du FR au passif :

Nous constatons avec les données citées ci-dessus, que la santé de la structure s'améliore pour faire face au plan de financement qui arrive à la moitié de son terme. Le Fond de roulement est de 43K en 2016 alors qu'il était de 27K en 2014 de plus, on constate que les besoins en fonds de roulement étaient de 73K en 2014 et de 33K en 2016, même si cela reste insuffisant ; on peut dire que l'association améliore sa situation. (Notamment depuis 2014).

Analyse du FR à l'actif :

Dans un premier temps on s'aperçoit de la vétusté des immobilisations (48K en 2014, contre 28K en 2016) l'association n'a aucun patrimoine, ces trois dernières années l'association n'a quasiment plus investi (en matériel). certainement lié à la difficulté de mobiliser des fonds propres dans des immobilisations.

Synthèse du FR à l'actif :

La structure devra mener une politique d'investissements, car le mobilier est très vétustes et arrive en fin d'amortissement. Mais actuellement elle est dans l'impossibilité car faut dégager 20% du prix global.

Analyse du BFR à l'actif :

Les principales créances de l'association sont : CAF et les collectivités

Les délais de paiement de subventions sont toujours aussi importants, (ratio en annexe) la baisse des utilisations de Dailly. Est dû à la baisse du BFR (voir tableau en annexe)

Analyse du BFR au passif :

Les principales dettes sont les dettes figés dans le cadre du le plan de redressement (168K à rembourser), la santé de l'association ne permet pas le paiement systématiques des cotisations sociales dans les délais mais il reste la possibilité d'un échéancier si la part salarial est à jour.

La trésorerie :

Elle passe de (-73K en 2014) à +33,9K en 2016, ce qui atteste de l'amélioration de la santé de la structure.

Les préconisations que je peux apporter sont :

- dégager des excédents chaque années de fonctionnement permet de contribuer au remboursement du plan ; et dégager de la trésorerie
- de négocier un prêt pour faire face à ce problème de trésorerie et aussi permettre un renouvellement des investissements (voir la vétusté sur le bilan)

4 .1.3 Les Budgets Prévisionnels : De l'Action et de la Structure

A) Le budget prévisionnel de la structure :

Le budget prévisionnel de la structure est construit avec l'analyse des besoins en personnel pour mener les différentes missions et les dépenses afférentes aux différentes actions. Ce sont les deux postes les plus importants qui constituent la partie charge du budget prévisionnel.

Pour permettre de faire face à ces charges, la partie produit est principalement constitué de subventions d'exploitation équivalentes à 59% soit 497617 euro sur un budget global de 842866 euro (cf. budget prévisionnel en annexe), et des rémunérations de services qui quand à eux sont constitués des participations des usagers et de la prestation de services ordinaires (PSO) soit 29% du budget global (247839 euro sur un budget de 842866 euro).

Pour comprendre les différentes étapes du budget prévisionnel, je prendrai une étape importante concernant la partie charges : la masse salariale, et concernant la partie produit on verra le calcul global de la PSO.

Une explication aussi concernant les dossiers de subventions d'exploitation qui sont importants pour la viabilité de la structure.

a) Calcul de la masse salariale :

Après avoir définis un organigramme du personnel, chaque poste occupé par un salarié se voit attribuer un salaire calculé sur la base définie par la convention de la structure ALISFA (Acteurs du Lien Social et Familiale).

Le calcul de la masse salariale est un cumul de tous les salaires brut, auxquels est ajouté un taux d'ancienneté cumulé puis l'attribution du pourcentage de cotisations patronales.

Pour illustrer, prenons comme exemple un salaire d'un poste de directeur 850 points une valeur du point 54,05€ cela représente un salaire brut annuel de 45942,50€.

Chaque point attribué est issu d'un calcul selon les critères indiqués sur la convention de la structure. Huit critères sont indiqués, du niveau d'étude à la responsabilité financière (cf. les critères en annexe). Dans notre exemple où la pesée de point est de 850, ces points sont multipliés par la valeur qui est de 54,05€ nous trouvons donc 45942,50€ brut annuel, somme à laquelle nous rajoutons les charges patronales avec un taux de 43% soit 19755,27€ de charges patronales.

Cette exemple est dans le cas où le directeur prend ses fonctions dans la structure, si il a 5 années d'ancienneté il faudra appliquer le taux de la RIS (taux qui est calculé entre 0,5 et 1,5 selon les objectifs atteints par les employés). Le montant suite au calcul de la Rémunération Individuelle Supplémentaire (la RIS) et à ajouter au montant brut annuel.

b) PSO : Prestation de service ordinaire :

Pour éclairer le calcul de la PSO, un tableau Excel automatisé et joint en annexe, la PSO, et le montant global des heures de présence d'enfants et / ou jeunes sur les actions menées lors des temps périscolaires et extrascolaires. Dans l'exemple en annexe on peut apercevoir un montant global de 275 824 heures. Ces heures sont multipliées par 0,54 € (montant calculé par la caf). Après cette opération la structure peut percevoir 143 634 €. Ceci démontre que la PSO a une forte incidence sur le budget prévisionnel, dans le même temps cela prouve que la structure développe de façon importante des activités.

c) Les dossiers de subventions :

La conception et le suivi des dossiers de subventions sont très importants dans le fonctionnement de la structure car elle rapporte 75% du budget globale (voir compte de résultat en annexe). Les dossiers de subventions sont multiples et variés.

Dans le cadre de la convention, cadre des centres sociaux les différents partenaires signataires de cette convention interviennent financièrement pour le fonctionnement de l'association.

Concernant la CAF les calculs sont particuliers car il prennent en compte le poste de pilotage avec un calcul plafonné ainsi que La ville et le département, et la région s'est retirée mais intervient sur les subventions d'actions spécifiques.

Les subventions d'actions :

Les dossiers sont constitués et déposés dans les différentes institutions (politique de la ville, droit commun, région, département). Au vue de la baisse annoncée des subventions l'association s'oriente vers les subventions privées telles que la Fondation de France, fondation CMA CGM, et fondation VINCI.

B) Le budget de l'action :

CHARGES		PRODUITS	
---------	--	----------	--

Total ACHATS	10 300	RENUMERATION DES SERVICES	
Fournitures d'ateliers et d'activités	5400	Participations des usagers	2 650
Alimentation-Boissons	3500	Prestations de services :	
Fourniture d'entretien et de bureau	1400	Autres produits : autofinancement	426
SERVICES EXTERIEURS	15714	SUBVENTION D'EXPLOITATION	
Formations des bénévoles	6700	C E J service jeunesse	27 000
locations	3400	ETAT	
Travaux d'entretien et de réparation	1500	REGION	
Primes d'assurances		DÉPARTEMENT	10 000
Hébergement temps loisirs	6400	CAF PSO	37022
AUTRES SERVICES EXTERNES	6 100	COLLECTIVITÉ TERRITORIALES	
Honoraires, rémunération d'intermédiaire	1500	Région droit commun	
Publicité-publication	200	Département droit commun	
Transport d'activités et d'animation	4400	Crédit européen	
Mission et Réceptions		Commune droit commun	
Frais postaux-téléphones			
IMPOTS ET TAXES		SUBVENTIONS PRIVÉES	
		LOGEURS	
CHARGES DU PERSONNEL	20 884		
Déplacements des bénévoles			
AUTRES CHARGES		AUTRES PRODUITS DE GESTION	
Contribution volontaire : bénévoles		Participation des adhérents	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
		Contribution volontaires bénévoles	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNEL			
TOTAL DES CHARGES	77 098	TOTAL	77 098

Salaire brut annuel=18384 Charges patronales = 2500 (13,1% contrat pro) Soit 20 884 euro
 PSO = 68560 H (cf. Tableau calcul PSO) 0,54cts d'euro soit 37022 Euro

83% des produits du budget sont subventionnés par le CEJ et la CAF, soit un total de 64022 euro. Dans l'hypothèse où le conseil départemental ne suit pas l'action, on retirera les dépenses concernant les départs (hébergement, location de gites..) car ce n'est pas l'activité principale de l'accueil jeune.

De plus, comme je l'explique plus bas, le salaire de l'animateur intervenant sur le projet est déjà pris en compte sur la masse salariale de la structure.

L'action est elle viable et faisable par rapport a la situation financière de la structure ?

On peut valider la faisabilité pour les raisons suivantes :

D'une part ce projet va apporter financièrement une aide concernant l'animateur en poste actuellement sur l'accueil de jeune existant. Donc son temps de travail prévu sur le nouvel accueil jeune, est déjà pris en compte sur la masse salarial de la structure, donc il nous permettra de dégager 20 884K en plus, ce qui permettra soit d'investir soit de dégager un excédent.

4.2 Ressources Humaines

L'équipe professionnelle (cf. organigramme en annexe)

Le centre social Bourrely, est constitué d'une équipe avec une ancienneté sur les différents secteurs : secrétariat comptabilité 25 ans d'ancienneté, secteur jeune 23 ans d'ancienneté, secteur enfance famille 30 ans d'ancienneté, direction 27 ans d'ancienneté, (départ a la retraite avril 2018) agent technique 20 ans d'ancienneté. Les autres postes sont occupés par des salariés nouvellement recrutés avec un plan de formation pour certains d'entre eux.

Répartition sur les secteurs: 13 Permanents

Direction : un directeur (retraite début avril)

Secrétariat comptabilité : Un contrat CDI Mi-temps thérapeutique

Secteur jeune :

4 salariés, (1 contrat CDI en formation DESJEPS, 1 salarié en contrat de professionnalisation en formation DESJEPS, et 2 salariés en contrat de qualification en formation BPJEPS. Des animateurs en vacations sont recrutés pour les actions de loisirs.

Secteur famille :

1 responsable en CDI diplômés BEATEP 1 contrat adulte relais diplômé BPJEPS, et des intervenants scolaire en CDD pour les cycles d'aides aux devoirs.

Secteur ACM :

Une directrice en CDI diplôme BPJEPS avec une équipe d'animateurs BAFA lors des temps périscolaires et extrascolaire.

Secteur accueil :

1 agent d'accueil CDD mi temps en CUI (contrat unique insertion), et 1 autre agent accueil CDD de remplacement du mi temps thérapeutique de la secrétaire comptable ;

Secteur entretien :

1 agent d'entretien contrat CUI de 20h. et un agent technique CDI à mi-temps

L'ensemble des salariés et des bénévoles sont tous liés aux fonctionnement du projet de la structure : le projet social.

La gestion du personnel en lien au projet de la structure :

Pour faciliter l'implication des salariés au projet et missions de la structure, plusieurs outils sont mise en place.

a) Réunion d'équipe

Lors des réunions d'équipe un ordre du jour est préalablement établi avec le recueil des difficultés rencontrées, d'idées concernant le projet de structure, les changements à apporter selon les cas rencontrés. Toute l'équipe est réunie une matinées par semaine (responsable de secteurs agent technique agent d'accueil direction) lors de ces réunions différents points sont abordés concernant le fonctionnement de la structure. Les responsables apportent les orientations et les différentes actions en lien avec le projet social, ce qui permet de faire circuler l'information au même niveau quelque soit le, poste occupé.

b) les entretiens individuels

Au-delà des entretiens individuels obligatoires une fois par an, chaque fin de trimestre un entretien individuel est proposé pour chaque salarié afin de faire le point sur les missions et les taches de chacun. Cela permet de faire remonter les difficultés rencontrée pour réajuster et donc réinvestir le salarié au sein du projet de la structure. Grace à ces entretiens, des réflexions sont menées et peuvent aboutir à des à la mise en place de parcours de formation, comme par exemple l'agent d'accueil qui est orienté vers des formations mise en place ou relayée par l'union des centres sociaux. Ou encore les animateurs du secteur jeunesse orientés sur des formations sur les conduites à risques du public jeune avec notamment le partenaire Image et Santé.

c) Recrutement de nouveaux salariés

Chaque responsable de secteurs après avoir analysé les besoins humains selon les actions à mener, élabore un prévisionnel de recrutement de salariés et de bénévoles en accord avec la direction.

Par exemple, l'ouverture des plateaux sportifs pour la saison estivale nécessite 5 personnes (bénévoles et salariés) pour la mise en place d'animations des plateaux sportifs en soirées et les samedis.

La procédure de recrutement est sujette à une organisation précise (fiche de poste, annonce publiée aux différentes structures pole emploi, centre de formation, Centre d'Information Jeunesse). Suite à cette première étape, une préparation aux entretiens est nécessaire afin d'optimiser le recrutement de la personne.

d) Travail partenarial

De par les actions mises en place, les salariés sont amenés à travailler avec des partenaires de terrain associatifs et institutionnels (éducateurs spécialisés, service jeunesse,..). Aussi dans leur missions il est nécessaire et important qu'ils rencontrent les partenaires par le biais de réunion ou sont fixés les objectifs ainsi que les actions définis dans le projet social.

e) les fiches de postes :

La fiche de poste par emploi occupé permet un cadre d'intervention avec les missions, les tâches et compétences du salarié. C'est la fiche de poste qui sert de feuille de route pour le salarié et pour le directeur afin de vérifier si l'employé est centré sur ses missions.

Dans le cadre de la convention cadre avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) des financements de postes sont pris en charge : un poste de directeur, un poste d'agent d'accueil et un poste de comptable à mi-temps, sur la durée d'un projet social qui varie d'un an à quatre ans)

Les bénévoles :

Nombreux bénévoles participent à la vie du centre social :

6 bénévoles animent des ateliers d'alphabétisation socialisante

20 bénévoles organisent des activités (repas, fêtes, animations, événement)

Conclusion

- **Est ce difficile d'ouvrir un accueil de jeune ?**
- Ce que m'a apporté ce travail de note à la décision .dans le cadre de ma formation.

Ce travail m'a apporté une expérience supplémentaire notamment sur la vision de mon travail au sein d'un centre social.

En effet, permettre une prise de décision de la part de la gouvernance, nécessite un important travail de recherche et de diagnostique.

Dans mon futur poste de direction, la démarche de la note à la décision va servir ma vision et mon savoir faire tout particulièrement sur la gestion globale d'une structure (relation humaine, financière).

Concernant cette action, mon idée de départ a été revue grâce au cheminement de cette note, et en analysant les comptes de la structure, je suis en perpétuel mouvement quant à la recherche des solutions les plus adaptées.

A ANNEXES

A.1 Budget Prévisionnel : Charges	29
A.2 Budget Prévisionnel : Produits.....	30
A.3 Tableaux de calcul Prestation de Service Ordinaire P.S.O.....	31
A.4 Organigramme du personnel.....	32
A.5 Calcul des salaires (Critères pour la pesée d'un poste)	33
A.6 Tableau de calcul des Salaires	36
A.7 Documents Financiers de la structures : Comptes de résultats et Bilans	37
Table des sigles et abréviations	49

A.1 Budget Prévisionnel : Charges

	INTITULES	ZUIG		
610	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité, carburants)	10300,00		
630	Petit équipement - fourniture d'atelier et d'activités	3700,00		
640	Fournitures administrative - fourniture de bureau	2800,00		
650	Linge et vêtement de travail			
660	Sécurité locaux			
680	Autres matières et fournitures	2730,00		
681	Alimentation, boissons	39464,00		
690	Autres achat	23604,00		
60	TOTAL ACHATS	82598,00		
100	Sous-traitance générale	1500,00		
200	Redevances crédit- bail			
320	Locations immobilières			
350	Locations mobilières	1100,00		
400	charge locatives et de copropriété	3000,00		
500	Entretien et réparations	1875,00		
560	Maintenance	2470,00		
600	Prime d'assurance	3420,00		
700	Etudes et recherches			
810	Documentation	1170,00		
850	Frais de séminaires, colloques, conférences			
860	Formation des bénévoles			
890	Autres services extérieurs			
61	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	14535,00		
110	Personnel intérimaire			
140	personnel mis à disposition			
200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11000,00		
270	Frais d'actes et de contentieux			
300	Publicité - Publications			
400	Transports de biens et transport collectifs du personnel			
500	Déplacements, missions et réceptions	3000,00		
600	Frais postaux et télécommunications	7200,00		
700	Services bancaires et assimilés	18420,00		
810	Cotisations	4890,00		
820	Travaux et façons exécutés à l'exterieur	113556,00		
830	Transports d'activités et d'animations	29651,00		
850	Frais de conseil et d'assemblée			
850	Formation			
870	Frais de siège			
890	Autres charges externes- autres services extérieurs			
62	TOTAL CHARGES EXTERNES- AUTRES SERVICES EXT	187717,00		
100	Impôts, taxes, versements assimilés	23604,00		
300	Impôts, taxes, versements assimilés	7367,00		
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	30971,00		
110	Salaires et appointements bruts	319192,00		
111	Salaires et appointements bruts personnels			
500	Charges de S.S. et de prévoyance	112518,00		
501	Charges de S.S. et de prévoyance			
700	Autres charges sociales - congés payés			
701	Autres charges sociales - congés payés			
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	431710,00		
65	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	6000,00		
120	Pénalités et amendes fiscales et pénales	17000,00		
130	Dons- Libéralités			
140	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice			
180	Autres charges exceptionnelles/opérations de gestion de l'exercice			
200	Charges sur exercices antérieur	18000,00		
500	Valeur Comptable d'éléments d'actif Cédés			
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	35000,00		
110	Dotatio aux amortissements des immobilisations	8000,00		
150	Dotatio aux provisions pour risques et charges d'exploitation	17335,00		
170	Dotatio aux provisions pour dépréciation des actifs circulants			
900	Engagements à réaliser sur ressources affectées			
68	TOTAL DOTATIONS	25335,00		
69	IMPOT SUR LES BENEFICES			
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Charges Supplétives)	29000,00		
	TOTAL DES CHARGES	842866,00		
	EXCEDENT			
	% Charges de personnel (621+631+633+64)	54,89%		

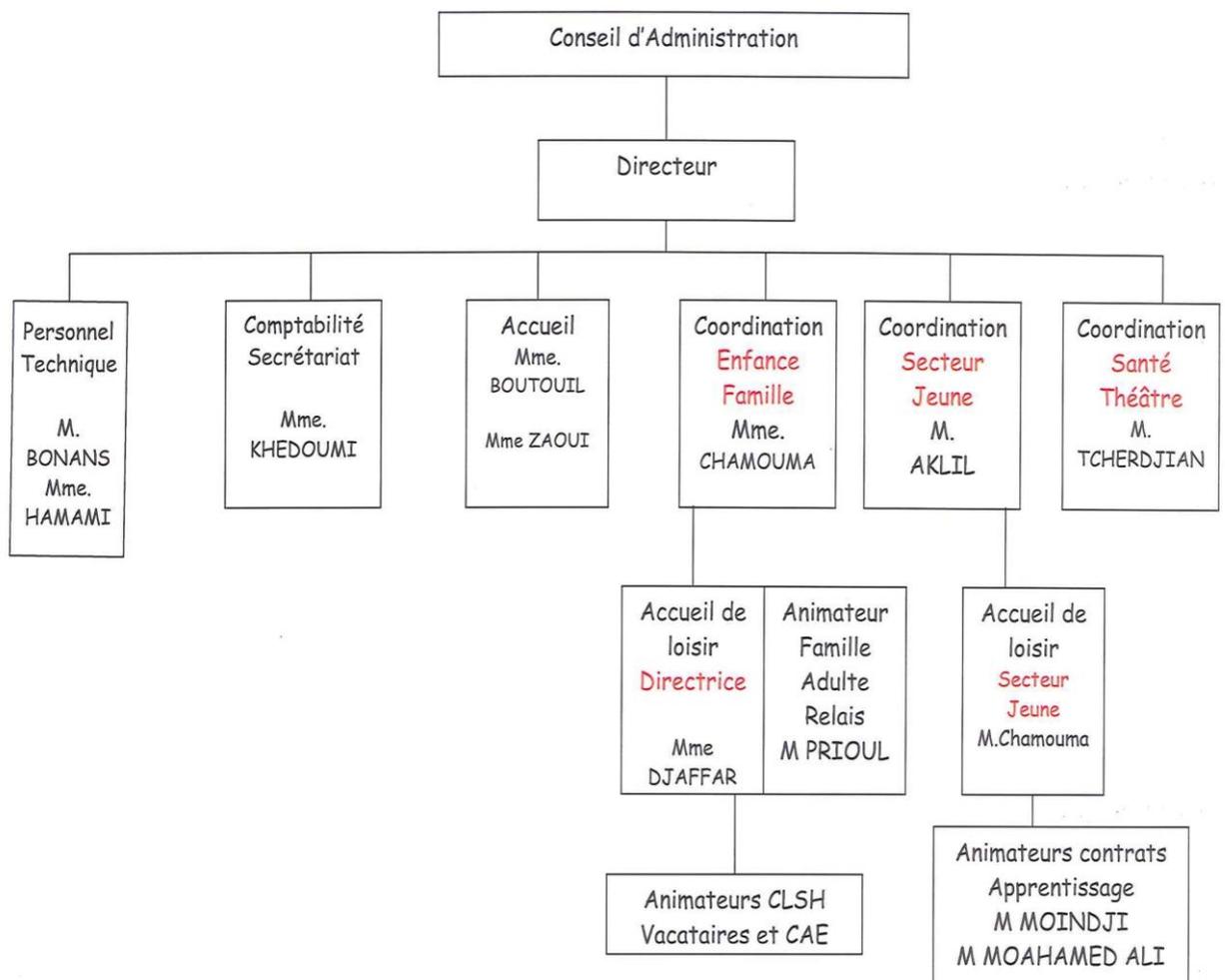
A.2 Budget Prévisionnel : Produits

N°CPTE	INTITULES	2018
70	REMUNERATIONS DES SERVICES	
70 623	Prestations de service	240339
7 062 330	PS CNAF - PSU 0 - 4 ANS	
7 062 331	PS CNAF - PSO 4 - 6 ans accueil occasionnel	
7 062 340	PS CNAF - ALSH	143634
7 062 350	PS CNAF - LAEP	
7 062 360	PS NAF - RAM	
7 062 380	PS CNAF - AGC + ACF	89373
7 062 390	PS CNAF - CLAS	7332
7 062 391	Autres (à préciser)	
70 640	Participations des usagers	7500
706 401	Participations ds usagers pour autre activité (RAM, LAEP, AL, ACF)	
706 410	Participation des usagers pour accueil 0-4 ans	
706 420	Participation des usagers pour accueil 4-6ans	
706 421	Participation des Usager pour ALSH moins de 6 ans	1000
706 422	Participation des Usager pour ALSH plus de 6 ans	6500
708	Produits d'activités annexes	
70 800	Produits d'activités annexes (loto, produit mise à disposition locaux...)	
70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	247839
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	
74 100	ÉTAT	74137
74 110	Subvention de fonctionnement	28500
74 120	Prestation de service	
74 130	Aide à l'emploi	45637
74 200	RÉGION	31000
74 210	Subvention de fonctionnement	31000
74 220	Prestation de service	
74 230	Aide à l'emploi	
74 300	DÉPARTEMENT	49084
74 310	Subvention de fonctionnement	49084
74 320	Préstation de service	
74 330	Aide à l'emploi	
74 400	COMMUNE	190574
74 410	Subvention de fonctionnement	190574
74 420	Prestation de service	
74 430	Aide à l'emploi	
74 510	ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	38000
74 511	Subvention de fonctionnement (MSA, CNAF...)	38000
74 512	Prestation de service (MSA, CNAF...)	
74 513	Autres	
74 520	CAF	89842
74 521	Subvention de fonctionnement (LEA...)	59842
74 523	Autres	30000
74 600	Etablissements Publics Communaux et Intercommunaux	
74 610	Subvention de fonctionnement	
74 620	Prestation de service	
74 700	Entreprise	
74 710	Subvention de fonctionnement	
74 720	Prestation de service	
74 800	Autres entités publiques	24980
74 810	Subvention de fonctionnement	24980
74 820	Préstation de services	
74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	497617
75 600	Cotisations	850
75 700	Quote-part d'élém. Du fds associatif virée au cpte de résultat	
75 800	Autres produits divers de gestion courante	2000
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2850
76	PRODUITS FINANCIERS	
77 100	Produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice	23604
77 200	Produits sur exercices antérieurs	
77 500	Produits de cession d'éléments d'actif	
77 700	Quote -part de subv. Affectées au compte de résultat	
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	23604
78 100	Reprise sur amortissements	2732
78 150	Reprise sur prov. Pour risques et charges d'exploitation	28136
78 170	Reprise sur prov. Pour dépréciation des actifs circulants	
78 900	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	11088
78	TOTAL DES REPRISES AMORT & PROV	41956
79	TRANSFERT DES CHARGES COMPTES D'ORDRE	
87	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (charge Supplétives)	29000,00
	TOTAL DES PRODUITS	842866,00

A.3 Tableaux de calcul Prestation de Service Ordinaire P.S.O

PREVISIONNEL PSO 2018													
	jan	fev	mars	avril	mai	juin	juill	aout	sept	oct	nov	dec	TOTAL
er/samados	2880	2160	2160	2160	2160	3840	0	0	2880	1440	1440	1440	22560
erc/sam prim	1920	1440	1440	2400	2400	3200	0	0	3200	1600	1600	1600	20800
er /samacc jeu	2176	1632	1632	1632	1632	2176	0	0	2176	1088	1088	1088	16320
ic ados	0	5400	0	5400	0	0	10800	10800	0	0	3960	5400	41760
ic prim	0	4320	0	4800	0	0	14400	14400	0	0	3520	4800	46240
ic acc jeu	0	4080	0	4080	0	0	9120	9120	0	0	2992	4080	33472
eri ados	2352	2352	2016	3224	2976	4216	0	0	3968	2976	3968	2976	31024
eri prim	3360	3360	2880	4680	4320	6120	0	0	5760	4320	5760	4320	44880
eri acc jeu	1904	1904	1632	1768	1632	2312	0	0	2176	1632	2176	1632	18768
TOTAL HEURES	14592	26648	11760	30144	15120	21864	34320	34320	20160	13056	26504	27336	275824
er sam/ados													
o jours	60	8	6	6	6	6	8			8	4	4	4
o enfant	465	45	45	45	45	45	60			45	45	45	45
rfait heure	8	8	8	8	8	8	8			8	8	8	8
o journée	360	270	270	270	270	480	0	0	360	180	180	180	2820
total heures													
er sam/prim													
o jours	60	8	6	6	6	6	8			8	4	4	4
o enfant	30	30	30	50	50	50	50			50	50	50	50
rfait heure	8	8	8	8	8	8	8			8	8	8	8
o journée	240	180	180	300	300	400	0	0	400	200	200	200	2600
er sam/acc													
o jours	60	8	6	6	6	6	8			8	4	4	4
o enfant	34	34	34	34	34	34	34			34	34	34	34
rfait heure	8	8	8	8	8	8	8			8	8	8	8
o journée	272	204	204	204	204	272	0	0	272	136	136	136	2040
ados													
o jours	116	15		15			30	30			11	15	
o enfant		45		45			45	45			45	45	
rfait heure	8	8		8			8	8			8	8	
o journée	0	675	0	675	0	0	1350	1350	0	0	495	675	5220
c prim													
o jours	116	15		15			30	30			11	15	
o enfant		36		40			60	60			40	40	
rfait heure	8	8		8			8	8			8	8	
o journée	0	540	0	600	0	0	1800	1800	0	0	440	600	5780
c acc jeu													
o jours	116	15		15			30	30			11	15	
o enfant		34		34			38	38			34	34	
rfait heure	8	8		8			8	8			8	8	
o journée	0	510	0	510	0	0	1140	1140	0	0	374	510	4184
RI/ados													
o jours	138	14	14	12	13	12	17			16	12	16	12
o enfant		42	42	42	62	62	62			62	62	62	62
rfait heure	4	4	4	4	4	4	4			4	4	4	4
o journée	588	588	504	806	744	1054	0	0	992	744	992	744	7756
RI/Primaire													
o jours	138	14	14	12	13	12	17			16	12	16	12
o enfant		60	60	60	90	90	90			90	90	90	90
rfait heure	4	4	4	4	4	4	4			4	4	4	4
o journée	840	840	720	1170	1080	1530	0	0	1440	1080	1440	1080	11220
RI/acc jeu													
o jours	138	14	14	12	13	12	17			16	12	16	12
o enfant		34	34	34	34	34	34			34	34	34	34
rfait heure	4	4	4	4	4	4	4			4	4	4	4
o journée	476	476	408	442	408	578	0	0	544	408	544	408	4692

A.4 Organigramme du personnel



A.5 Calcul des salaires (Critères pour la pesée d'un poste)

Article 3 Création d'une commission de classification dans l'entreprise

Un accord d'entreprise peut être conclu conformément au Code du Travail, en vue de créer une Commission de Classification dans l'entreprise. Elle a pour mission de donner un avis sur la définition et la pesée des emplois.

Dans les entreprises où un accord d'entreprise est signé sur la mise en œuvre de la classification l'employeur devra adresser copie de l'accord à la commission paritaire nationale, ainsi que tous les éléments propre à lui permettre d'analyser son fonctionnement.

Article 4 - La Grille de cotation

CRITERE 1 : FORMATION REQUISE		
Niveau	Contenu	Points
1	Fin de scolarité obligatoire.	57
2	Diplôme de niveau ministériel V ou formation de niveau équivalent.	62
3	Diplôme de niveau interministériel IV ou formation de niveau équivalent. (Bac)	76
4	Diplôme de niveau interministériel III ou formation de niveau équivalent. (Bac+2)	103
5	Diplôme de niveau interministériel III ou formation de niveau équivalent + 1 année de formation spécialisée dans le secteur professionnel. (Bac + 3)	145
6	Diplôme de niveau interministériel II et I ou formation de niveau équivalent. (Bac + 4 et 5)	177
CRITERE 2 : COMPLEXITE DE L'EMPLOI		
Niveau	Contenu	Points
1	Les tâches sont de nature similaire. Les opérations sont simples et peuvent être résolues à partir de modes opératoires connus	57
2	Les tâches sont variées et peuvent requérir la connaissance d'autres techniques. L'examen des difficultés et la recherche des solutions font appel à la pratique.	60
3	Les tâches sont variées et exigent la connaissance d'autres activités ou techniques. Les difficultés peuvent être imprévues et nécessitent l'adaptation des moyens, des procédés ou des techniques	70
4	Les activités sont de nature différente ou complémentaire et exigent des connaissances dans plusieurs domaines. Les travaux sont multiples, proviennent de sources variées et nécessitent l'analyse et l'appréciation des données internes et externes.	88
5	Les activités sont distinctes et exigent une connaissance approfondie de plusieurs autres domaines. Les travaux sont complexes, parfois nouveaux. Les solutions nécessitent la connaissance du contexte, l'analyse des données et leur rapprochement. Elles exigent des capacités de conception.	116
6	Les groupes d'activités doivent être coordonnés. Ils exigent soit la maîtrise de plusieurs domaines, soit une expertise approfondie dans un domaine particulier. La recherche de solutions nécessite soit de faire appel à plusieurs spécialités afin de préparer les éléments de décisions stratégiques, soit de s'appuyer sur une excellente connaissance de l'environnement et d'intégrer des composantes nouvelles.	153
7	Les domaines d'activités nécessitent la maîtrise de plusieurs spécialités. Les solutions nécessitent d'anticiper les évolutions stratégiques et d'en mesurer l'impact afin de préparer les éléments de décisions du Conseil d'Administration.	180
CRITERE 3 : AUTONOMIE		
Niveau	Contenu	Points
1	Exécution d'opérations ordonnées sous une responsabilité directe. Le contrôle est régulier en fonction d'objectifs précis de réalisation.	29
2	Mise en œuvre des moyens nécessaires à l'action matérielle, dans le cadre du poste de travail. Le contrôle porte sur les moyens mis en œuvre et sur les actions réalisées.	32
3	Mise en œuvre des moyens adaptés à l'action dans le cadre d'activités. Le contrôle porte sur l'atteinte des résultats dans le temps et les délais fixés.	44
4	Mise en œuvre d'objectifs fixés par la définition et l'adaptation de plans d'action dans le cadre d'une structure. Le contrôle s'exerce en faisant des bilans intermédiaires avec les instances ayant fixé les objectifs.	66
5	Mise en œuvre des orientations définies par les instances politiques et élaboration des objectifs de l'ensemble d'une structure. Rend compte aux instances politiques (AG, CA, Bureau) de l'efficacité, la pertinence et l'opportunité des choix effectués.	87

CRITERE 4 : RESPONSABILITES FINANCIERES		
Niveau	Contenu	Points
1	Estimation des besoins liés à l'activité et/ou règlement des petites dépenses.	29
2	Responsabilité de la caisse et/ou des achats courants et/ou suivi de l'enveloppe budgétaire de l'activité.	31
3	Responsabilité de l'exécution du budget d'une ou plusieurs activités, et/ou éventuellement participation à la recherche de financement de cette ou ces activités.	38
4	Participation à la gestion du budget d'activités différentes, à la recherche de financement et responsabilité de la gestion de ce budget.	52
5	Responsabilité de la recherche du financement structurel, de la construction et de la gestion d'une structure ayant un budget consolidé d'un montant inférieur ou égale à 10 fois le plafond sécurité sociale.	72
6	Responsabilité de la recherche du financement structurel, de la construction et de la gestion d'une structure ayant un budget consolidé d'un montant supérieur à 10 fois le plafond sécurité sociale et inférieur ou égal à 25 fois le plafond sécurité sociale.	80
7	Responsabilité de la recherche du financement structurel, de la construction et de la gestion d'une structure ayant un budget consolidé d'un montant supérieur à 25 fois le plafond sécurité sociale. Ou interventions de diagnostic, audit, consolidation de budget, analyse financière (cadre fédéral)	90
CRITERE 5 : RESPONSABILITES HUMAINES		
Niveau	Contenu	Points
	Est responsable de l'exécution de l'activité.	30
	Peut exercer des activités de tutorat.	32
	Encadre du personnel.	44
bis	Gère techniquement par délégation : - L'ensemble des ressources humaines pour une partie de la structure - Ou une partie des ressources humaines pour l'ensemble de la structure.	55
	Gère techniquement par délégation les ressources humaines (recrutement, formation, évaluation, coordination) de sa structure.	66
	Définit la politique des ressources humaines et la gère en lien avec le conseil d'administration (recrutement, rémunération, formation, évaluation, coordination). Ou apporte appui et conseil à un réseau fédéral.	87
CRITERE 6 : RESPONSABILITES DE LA SECURITE ET DES MOYENS		
Niveau	Contenu	Points
	Responsabilité des matériels mis à la disposition du salarié	30
	Responsabilité des matériels et des personnes (public accueilli) dans le cadre de l'activité du salarié.	36
	Responsabilité de la sécurité des personnes (salariés, bénévoles et public) et des biens d'une structure.	57
	Responsabilité de la sécurité des personnes (salariés, bénévoles et public) et des biens d'une structure ayant un C.H.S.C.T. Ou responsabilité de la sécurité des personnes (salariés, bénévoles et public) et des biens d'une fédération.	83
CRITERE 7 : INCIDENCE SUR LE PROJET DE L'ASSOCIATION		
Niveau	Contenu	Points
	L'emploi a une incidence minimale sur la réalisation des projets. Il participe à la réalisation du projet de l'association.	30
	L'emploi a une incidence moyenne sur la réalisation des projets. Il demande à se référer explicitement au projet de l'association.	36
	L'emploi a une incidence importante sur la réalisation des projets. Il contribue à la réalisation et à l'évolution du projet de l'association.	57
	L'emploi a une incidence essentielle sur la réalisation des projets. Il est garant du projet dans sa réalisation, ses adaptations, et son évolution.	83

CRITERE 8 : DIMENSION RELATIONNELLE**.A : Nature des échanges**

niveau	NATURE DES ECHANGES	Points
	Les échanges sont constitués essentiellement de renseignements donnés et/ou reçus en interne et/ou en externe.	15
	Les échanges sont constitués d'informations variées provenant et/ou à destination de l'interne et de l'externe.	18
	Les échanges visent à résoudre des conflits concernant des aspects techniques et humains, en interne et en externe.	29
	Les échanges sont essentiellement constitués de négociations sur des dimensions à la fois techniques et humaines, en interne et en externe.	43

.B : Difficultés des échanges

niveau	DIFFICULTE	Points
	Les échanges sont constitués d'échanges d'information. Ils nécessitent de donner et/ou recevoir les informations.	15
	Les échanges requièrent le sens de l'écoute, l'esprit d'analyse et du tact. Ils nécessitent d'expliquer, d'argumenter.	16
	Les échanges requièrent de la diplomatie et le sens des négociations. Ils nécessitent de se faire admettre, de convaincre.	22
	Les échanges requièrent de gérer des situations complexes. Ils nécessitent de se positionner en médiateur, de proposer des solutions.	33
	Les échanges requièrent le sens de la négociation et l'expérience de situations complexes aux enjeux importants. Ils nécessitent de négocier des situations à la fois techniques et politiques.	46

**Article 5 –
Les emplois repères**

5.1 Description des emplois repères**GENT DE MAINTENANCE :**

EMPLOIS ASSIMILES : Factotum, Ouvrier d'entretien.

MISSION : veille à l'état des locaux :

- ◆ Assure la maintenance des locaux, du mobilier et du matériel.
- ◆ Vérifie, contrôle et prévient les anomalies.
- ◆ Contrôle et diagnostique les anomalies ; peut assurer les réparations et informe la direction en ce qui concerne les réparations nécessitant une intervention extérieure.

ANIMATEUR

EMPLOIS ASSIMILES : animateur coordinateur, animateur relais d'assistants maternels (RAM), animateur responsable de secteur, assistant(e) social(e), agent de développement, animateur enfants / adolescents / jeunes, animateur socioculturel, animateur d'insertion, animateur de prévention, conseiller bilan, conseillère conjugale, conseiller de mission locale, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, formateur, intervenant social, responsable d'accueil de loisirs (CLSH), référent de secteur.

MISSION : assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet de l'association :

- ◆ Est responsable de la définition des moyens à mettre en œuvre, de l'organisation

matérielle, de la gestion financière et de l'encadrement des activités dont il a la charge, est responsable des différents intervenants et/ou bénévoles ainsi que du suivi, de l'évaluation de son action et du respect du projet.

- ◆ Participe à la conception et à la mise en œuvre du projet éducatif et/ou social et le développe.
- ◆ Intervient dans des domaines et pour des publics divers : activités de loisirs, accompagnement social de type insertion, santé, logement, animation de quartier, médiation...
- ◆ Peut être responsable d'un secteur : jeunes, enfants... dont il coordonne les actions.
- ◆ Assure parfois alternativement un travail d'animation et de suivi individuel.
- ◆ Travaille avec les partenaires concernés par son domaine d'intervention ou son projet.

ANIMATEUR D'ACTIVITE

◆ **EMPLOIS ASSIMILES :** Aide-animateur, Aide à domicile, Aide ménagère, animateur loisirs, animateur débutant, animateur CLSH, assistant en animation.

◆ **MISSION :** participe à la fonction socio-éducative dans le cadre de la mise en œuvre du projet social :

- ◆ Organise matériellement l'activité qu'il encadre, soit sous la responsabilité d'un professionnel confirmé, soit en rendant compte à son supérieur.

A.6 Tableau de calcul des Salaires

Année 2018		taux	taux													
		char pat	char sal	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Directeur																
Brut				4 535	4 535	27 527										36 56
net				3 501	3 501	21 251	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 25
char sal	22,8			1 034	1 034	5 276	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 34
char pat	42,3			1 918	1 918	11 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 48
Directeur																
Brut				0	0	0	4 037	4 037	4 037	4 037	4 037	4 037	4 037	4 037	4 037	32 29
net				0	0	0	3 117	3 117	3 117	3 117	3 117	3 117	3 117	3 117	3 117	24 93
char sal	22,8			0	0	0	920	920	920	920	920	920	920	920	920	7 38
char pat	42,3			0	0	0	1 708	1 708	1 708	1 708	1 708	1 708	1 708	1 708	1 708	13 66
Accueil, compta, secrét																
Brut				1 324	1 324	1 324	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	1 322	15 87
net				950	950	950	958	958	958	958	958	958	958	958	958	11 86
char sal	27,5			364	364	364	364	364	364	364	364	364	364	364	364	4 36
char pat	40,8			540	540	540	539	539	539	539	539	539	539	539	539	6 47
Accueil remplacement																
Brut				0	749	1 498	866	866	866	866	866	866	866	866	866	10 04
net				0	556	1 112	643	643	643	643	643	643	643	643	643	7 45
char sal	25,8			0	193	386	223	223	223	223	223	223	223	223	223	2 59
char pat	34,3			0	297	514	297	297	297	297	297	297	297	297	297	3 44
Jeunes Ali																
Brut				3 216	3 216	3 216	3 142	3 142	3 142	3 142	3 142	3 142	3 142	3 142	3 142	37 92
net				2 451	2 451	2 451	2 394	2 394	2 394	2 394	2 394	2 394	2 394	2 394	2 394	28 90
char sal	23,8			765	765	765	748	748	748	748	748	748	748	748	748	9 02
char pat	42,7			1 373	1 373	1 373	1 342	1 342	1 342	1 342	1 342	1 342	1 342	1 342	1 342	16 19
Entretien																
Brut				1 020	1 020	1 020	996	996	996	996	996	996	996	996	996	12 02
net				757	757	757	739	739	739	739	739	739	739	739	739	8 92
char sal	25,8			263	263	263	257	257	257	257	257	257	257	257	257	3 10
char pat	34,3			350	350	350	342	342	342	342	342	342	342	342	342	4 12
Contrat d'avenir																
Brut				1 351												1 331
net				1 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 021
char sal	22,7			302	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	301
char pat	15,1			201	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	201
Accueil famille Laita																
Brut				2 853	2 853	2 853	2 764	2 764	2 764	2 764	2 764	2 764	2 764	2 764	2 764	33 431
net				2 211	2 211	2 211	2 142	2 142	2 142	2 142	2 142	2 142	2 142	2 142	2 142	25 912
char sal	22,5			642	642	642	622	622	622	622	622	622	622	622	622	7 523
char pat	43,5			1 241	1 241	1 241	1 202	1 202	1 202	1 202	1 202	1 202	1 202	1 202	1 202	14 544
Mehdi																
Brut				1 631	1 631	1 631	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	16 384
net				1 271	1 271	1 271	1 168	1 168	1 168	1 168	1 168	1 168	1 168	1 168	1 168	14 321
char sal	22,1			360	360	360	331	331	331	331	331	331	331	331	331	4 063
char pat	13,6			222	222	222	204	204	204	204	204	204	204	204	204	2 500
Qui rabla sabrina																
Brut				1 728	1 728	1 728	1 719	1 719	1 719	1 719	1 719	1 719	1 719	1 719	1 719	20 655
net				1 353	1 353	1 353	1 346	1 346	1 346	1 346	1 346	1 346	1 346	1 346	1 346	16 173
char sal	21,7			375	375	375	373	373	373	373	373	373	373	373	373	4 482
char pat	14,2			245	245	245	244	244	244	244	244	244	244	244	244	2 933
Vacataire ulah et Laita																
Brut				330	1 811	330	1 650	413	330	4 951	330	1 485	330	825		12 745
net				291	1 595	291	1 454	364	291	4 362	0	291	1 308	291	727	11 264
char sal	11,9			71	388	71	353	88	71	1 060	0	71	318	71	177	2 736
char pat	21,4															
Vacataire ados																
Brut				0	825	0	1 498	0	0	4 786	0	0	743	0	330	6 169
net				0	727	0	1 308	0	0	4 216	0	0	658	0	291	7 197
char sal	11,9			0	99	0	177	0	0	570	0	0	83	0	39	972
char pat	21,4			0	177	0	318	0	0	1 024	0	0	159	0	71	1 748
Taou																
Brut				1 330	1 330	1 330	790	790	790	790	790	790	790	790	790	11 100
net				1 330	1 330	1 330	1 187	1 187	1 187	1 187	1 187	1 187	1 187	1 187	1 187	14 673
char sal	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
char pat	1,3			17	17	17	10	10	10	10	10	10	10	10	10	144
Habibani																
Brut				756	756	756	756	756	756	756	756	756	756	756	756	9 300
net				756	756	756	756	756	756	756	756	756	756	756	756	9 300
char sal	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
char pat	1,3			10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	121
Famille médiation Bertrand																
Brut				1 529	1 529	1 529	1 561	1 561	1 561	1 561	1 561	1 561	1 561	1 561	1 561	18 801
net				1 234	1 234	1 234	1 216	1 216	1 216	1 216	1 216	1 216	1 216	1 216	1 216	14 846
char sal	22,1			350	350	350	345	345	345	345	345	345	345	345	345	4 155
char pat	17,6			279	279	279	275	275	275	275	275	275	275	275	275	3 309
Dir AL54																
Brut				1 714	1 714	1 714	1 664	1 664	1 664	1 664	1 664	1 664	1 664	1 664	1 664	20 118
net				1 355	1 355	1 355	1 296	1 296	1 296	1 296	1 296	1 296	1 296	1 296	1 296	15 672
char sal	22,1			379	379	379	368	368	368	368	368	368	368	368	368	4 446
char pat	21,1			362	362	362	351	351	351	351	351	351	351	351	351	4 245
Horaire cuisine																
Brut				0	726	0	654	0	0	1 453	0	0	624	0	250	3 776
net				0	561	0	506	0	0	1 122	0	0	506	0	224	2 919
char sal	22,7			0	165	0	148	0	0	330	0	0	148	0	66	857
char pat	20,5			0	149	0	134	0	0	298	0	0	134	0	59	774
Horaire scolaire																
Brut				810	460	1 04										

A.7 Documents Financiers de la structures : Comptes de résultats et Bilans

CENTRE SOCIAL AEC LES BOURRELY
13015 MARSEILLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	46 986.81	42 290.61	4 696.20		4 696.20	
	Autres immobilisations corporelles	144 500.69	120 017.93	24 482.76	2 045.19	22 437.57	NS
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	15 175.00		15 175.00		15 175.00		
Autres immobilisations financières	4 600.00		4 600.00	1 500.00	3 100.00	206.67	
TOTAL I	211 262.50	162 308.54	48 953.96	3 545.19	45 408.77	NS	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	372 156.88		372 156.88	310 957.64	61 199.24	19.68
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	57 098.98		57 098.98	49 531.27	7 567.71	15.28	
Charges constatées d'avance (3)	2 804.10		2 804.10	7 838.00	5 033.90	64.22	
TOTAL III	432 059.96		432 059.96	368 326.91	63 733.05	17.30	
Comptes de régularisation							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	643 322.46	162 308.54	481 013.92	371 872.10	109 141.82	29.35	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° BOURRELY en Euros.

Attestation des comptes

Christine ROMANI

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2014	31/12/2013	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	17 863.83	17 863.83		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	23 797.29	23 797.29		
	Report à nouveau	146 372.88	228 397.59	82 024.71	35.91
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Défisits)	1 348.60	82 024.71	80 676.11	98.36
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	71 661.61	54 160.56	17 501.05	32.31	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	31 701.55	50 551.20	18 849.65	37.29
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	40 325.87	62 075.87	21 750.00	35.04
	Provisions pour charges	18 644.00	18 644.00		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		25 062.40	25 062.40	100.00
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	58 969.87	105 782.27	46 812.40	44.25
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	152 253.37	11 925.54	140 327.83	NS
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 177.16	7 177.16	100.00
	Dettes fiscales et sociales	86 164.03	87 587.43	1 423.40	1.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	156 088.43	201 804.55	45 716.12	22.65	
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	59 239.77	8 146.35	51 093.42	627.19
	TOTAL IV	453 745.60	316 641.03	137 104.57	43.30
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	481 013.92	371 872.10	109 141.82	29.35

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

394 505.83

308 494.68

152 253.37

10 474.00

Dossier N° BOURRE en Euros.

Attestation des comptes

Christine ROMANI

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	209 085.54	171 260.05	37 825.49	22.09
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	655 316.04	566 407.66	88 908.38	15.70
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	40 867.78	22 360.56	18 507.22	82.77
Collectes				
Cotisations		850.00	850.00	100.00
Autres produits	3 074.94	83.63	2 991.31	NS
TOTAL I	908 344.30	760 961.90	147 382.40	19.37
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	428 306.67	243 106.71	185 199.96	76.18
Impôts, taxes et versements assimilés	10 590.45	20 319.00	9 728.55	47.68
Salaires et traitements	355 350.47	276 666.24	78 684.23	28.44
Charges sociales	126 149.69	97 432.83	28 716.86	29.47
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 336.35	1 051.00	3 285.35	312.59
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		41 219.87	41 219.87	100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1.00	138.70	137.70	99.28
TOTAL II	924 734.63	679 934.35	244 800.28	36.00
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	16 390.33	81 027.55	97 417.88	120.23
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	6 420,25	1 441,54	4 978,71	345,37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	6 420,25	1 441,54	4 978,71	345,37
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 420,25	1 441,54	4 978,71	345,37
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	22 810,58	79 586,01	102 396,59	128,66
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 417,54	90 945,95	51 528,41	56,66
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 689,11		1 689,11	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	41 106,65	90 945,95	49 839,30	54,60
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 009,87	63 318,95	21 309,08	33,65
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		125,90	125,90	100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	42 009,87	63 444,85	21 434,98	33,79
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	903,22	27 501,10	28 404,32	103,28
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	949 450,95	851 907,85	97 543,10	11,45
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	973 164,75	744 820,74	228 344,01	30,66
SOLDE INTERMEDIAIRE	23 713,80	107 087,11	130 800,91	122,14
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	25 062,40		25 062,40	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		25 062,40	25 062,40	100,00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 348,60	82 024,71	80 676,11	98,36



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	46 987	42 837	4 150	4 696	546	11.63
	Autres immobilisations corporelles	145 200	125 284	19 917	24 483	4 566	18.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	11 275		11 275	15 175	3 900	25.70	
Autres immobilisations financières				4 600	4 600	100.00	
TOTAL I	203 462	168 121	35 342	48 954	13 612	27.81	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	310 711		310 711	372 157	61 446	16.51
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	39 895		39 895	57 099	17 204	30.13	
Charges constatées d'avance (3)				2 804	2 804	100.00	
TOTAL III	350 607		350 607	432 060	81 453	18.85	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	554 069	168 121	385 948	481 014	95 066	19.76	

(1) Dont doit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	17 864	17 864				
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	23 797	23 797				
	Report à nouveau	145 024	146 373	1 349	0.92		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	12 309	1 349	10 960	812.70		
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	85 030	71 662	13 369	18.66			
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	6 024	31 702	25 677	81.00		
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	32 256	40 326	8 070	20.01		
	Provisions pour charges	18 644	18 644				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	13 096		13 096			
	TOTAL III	63 996	58 970	5 026	8.52		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	87 849	152 253	64 404	42.30		
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 660		1 660			
	Dettes fiscales et sociales	101 010	86 164	14 846	17.23		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	137 457	156 088	18 631	11.94		
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		59 240	59 240	100.00		
	TOTAL IV	327 976	453 746	125 769	27.72		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	385 948	481 014	95 066	19.76		

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bénéficiaires courants et soldes créditeurs de banques

327 976

394 506

87 849

152 253

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015	31/12/2014	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	211 814	209 086	2 729	1.31
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	678 244	655 316	22 928	3.50
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	12 328	40 868	28 540	69.83
Collectes				
Cotisations	850		850	
Autres produits	0	3 075	3 075	99.99
TOTAL I	903 237	908 344	5 107	0.56
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	355 712	428 307	72 595	16.95
Impôts, taxes et versements assimilés	8 129	10 590	2 461	23.24
Salaires et traitements	359 733	355 350	4 383	1.23
Charges sociales	105 807	126 150	20 343	16.13
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 812	4 336	1 476	34.03
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	3	1	2	200.00
TOTAL II	835 196	924 735	89 539	9.68
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	68 042	16 390	84 432	515.13
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015	31/12/2014	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	5 474	6 420	946	14.73
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	5 474	6 420	946	14.73
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	5 474	6 420	946	14.73
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	62 567	22 811	85 378	374.29
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 749	39 418	27 668	70.19
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 732	1 689	1 043	61.76
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	14 482	41 107	26 625	64.77
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	51 644	42 010	9 634	22.93
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	51 644	42 010	9 634	22.93
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	37 162	903	36 259	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	917 719	949 451	31 732	3.34
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	892 314	973 165	80 851	8.31
SOLDE INTERMEDIAIRE	25 405	23 714	49 119	207.13
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		25 062	25 062	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	13 096		13 096	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	12 309	1 349	10 960	812.70

RJ

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	46 987	43 383	3 604	4 150	546-	13.16-
	Autres immobilisations corporelles	145 630	130 695	14 936	19 917	4 981-	25.01-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	10 025		10 025	11 275	1 250-	11.09-	
Autres immobilisations financières							
Total I	202 642	174 077	28 565	35 342	6 777-	19.17-	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	242 378		242 378	310 711	68 333-	21.99-
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	25 200		25 200	39 895	14 696-	36.04-	
Charges constatées d'avance (3)	2 273		2 273		2 273		
Total III	269 851		269 851	350 607	80 756-	23.03-	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	472 493	174 077	298 416	385 949	87 532-	22.68-	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	17 864		17 864			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	23 797		23 797			
	Report à nouveau	132 716		145 024		12 309	8.49
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	19 458		12 309		7 149	58.08
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	82 298		85 030		2 732	3.21	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	10 701		6 024		16 725	277.64	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	35 330		32 256		3 074	9.53
	Provisions pour charges	18 644		18 644			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	6 570		13 096		6 526	49.83
	Total III	60 544		63 996		3 452	5.39
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	16 476		87 849		71 373	81.25
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	843		1 660		817	49.22
	Dettes fiscales et sociales	95 415		101 010		5 595	5.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	114 437		137 457		23 020	16.75
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
Total IV	227 171		327 976		100 805	30.74	
	Comptes de Régularisation						
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	298 416		385 948		87 532	22.68	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

227 171 327 976

16 476 87 849

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	232	542	211	814	20 728	9.79
Production stockée Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	542	599	678	244	135 645	20.00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	184		12	328	12 144	98.50
Collectes						
Cotisations				850	850	100.00
Autres produits	75		0		75	NS
Total I	775	401	903	237	127 836	14.15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	331	910	355	712	23 801	6.69
Impôts, taxes et versements assimilés	7	072	8	129	1 057	13.00
Salaires et traitements	293	219	359	733	66 514	18.49
Charges sociales	96	214	105	807	9 593	9.07
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	5	957	5	812	145	2.49
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)				3	3	100.00
Total II	734	372	835	196	100 823	12.07
I - Résultat d'exploitation (I-II)	41	029	68	042	27 013	39.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	3 273	5 474	2 201	40.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 273	5 474	2 201	40.21
2. Résultat financier (V-VI)	3 273	5 474	2 201	40.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	37 756	62 567	24 812	39.66
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 079	11 749	330	2.81
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 732	2 732		
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	14 811	14 482	330	2.28
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	39 636	51 644	12 008	23.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	39 636	51 644	12 008	23.25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 824	37 162	12 338	33.20
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	790 213	917 719	127 506	13.69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	777 281	892 314	115 032	12.89
Solde intermédiaire	12 931	25 405	12 474	49.10
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	13 096		13 096	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 570	13 096	6 526	49.83
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	19 458	12 309	7 149	58.08

Table des sigles et abréviations

RIS : Rémunération Individuelle Supplémentaire

PSO : Prestation de Services Ordinaires

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

ANRU : Agence Nationale de rénovation Urbaine

MOVE : Mobilisation Orientation Vers l'Emploi

CEJ : Contrat Enfance Jeunesse

BAFA : Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur

DEFA : Diplôme d'Etat aux Fonction d'Animateur

INSSE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

CMP : Centre Médico Psychologique

ALER : Association de Loisirs d'Etudes et de Recherches

ADDAP : Association Départementale pour le Développement d'Actions de Préventions

CEC : Contrat Emploi Consolidé/CES : Contrat Emploi Solidarité

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

ACM : Accueil Collectifs de Mineurs

TAP : Temps d'Activités Périscolaires

EBE : Excédent Brut d'Exploitation/FR : Fond de Roulement/BFR : Besoin en Fond de Roulement

NOM : AKLIL	Prénom : Ali	Session de soutenance :
--------------------	---------------------	--------------------------------

FORMATION :	
Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport	
TITRE : « Ouverture d'un Accueil jeune sur la cité Kallisté »	
<p>Résumé : Dans cette Note à la Décision, mon attention s'est portée sur un public jeune, qui pour certain ne cesse de demander de « l'aide », et parfois nous passons à coté de choses simples mais très importantes pour ce public. Le décès par une arme de guerre d'un jeune qui se formait au métier d'animateur, et que j'avais pris dans mon équipe d'animation, a été le déclencheur de mon projet. En effet, durant une semaine une centaine de jeunes me faisaient part de leurs émotions et de leurs inquiétudes, suite à ce drame.</p> <p>Mettre en place une action qui puisse simplement regrouper ces jeunes et les protéger de l'extérieur me semblait crucial. Alors que la base de mon travail consistait en grande partie, à faire découvrir l'extérieur par le biais d'activités. Aussi, je me suis enrichie d'un diagnostic du territoire et de la population jeune, ainsi que le partage des différents partenaires intervenants sur la zone de vie social.</p> <p>Le travail de cette Note, m'a fait prendre conscience de l'importance de la prise en compte des forces en présence sur un territoire, avec les différents acteurs (habitants et/ou acteurs de la zone). Ceci afin de convaincre la gouvernance de l'association vers une décision la plus adaptée sur le territoire avec les moyens que l'on dispose.</p> <p>A une époque où les réseaux sociaux et les nouvelles technologies éloignent les jeunes des échanges et des partages « de façons réelles et physiques » ; les recherches, et les pistes de travail pour l'ouverture d'un accueil jeune, permettront un regroupement et des temps échanges sur différents projets.</p> <p>Je finirais par une citation : « Les citoyens d'un même Etat, les habitants d'une même ville ne sauraient vivre toujours seuls et séparés. »</p> <p>Jean-Jacques Rousseau</p>	
MOTS CLES : Règles-Rassembler	
NOMBRE DE PAGES : 27	Volume (s) annexé (s) : 0 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/>
CENTRE DE FORMATION :	
Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée Europôle Méditerranéen de l'Arbois, BP 50099 13793 AIX-EN-PROVENCE cedex 3	